



Comité technique extraordinaire de l'AEFE – 7 juillet 2022

Déclaration liminaire de la FSU

L'année qui s'achève a été exceptionnelle, elle marque la fin du décret 2002-22, la disparition programmée des “résidents”, la fin de l'avis des CCP sur les recrutements, la fin du vote papier pour les élections professionnelles, la mise en place des IRF (Instituts régionaux de formation)..., et nous faisons court ! Pourtant le réseau a tenu grâce à l'ensemble de ses personnels.

Que de transformations qui suscitent des incertitudes pour les personnels en ce qui concerne l'application du décret, notamment le droit d'option, et la transparence des futures campagnes de recrutement, principalement à l'échelle locale puisqu'ils sont directement impactés. Pour la FSU, ces incertitudes doivent être levées rapidement. Concernant l'arrêté sur les CCPC et les CCPL, présenté à ce Comité technique, c'est un mauvais coup porté au paritarisme. L'Agence doit garantir l'égalité de traitement des candidatures et la transparence dans les procédures par la poursuite du dialogue social sur les questions de recrutement.

Au-delà, de véritables inquiétudes se font jour sous l'effet des conséquences économiques du conflit en Ukraine, ou de la situation sanitaire. Pour les personnels de droit local des EGD, l'Agence doit entendre les revendications salariales et inciter fortement les établissements conventionnés à faire de même. Pour les personnels détachés, l'opportunité de la réécriture du décret n'a pas été saisie pour mettre à plat les indemnités de vie locale et les prestations familiales pour l'ensemble des détachés. **Quant au bornage des détachements dont on perçoit depuis deux ans les effets négatifs** en termes de mobilité interne et plus généralement d'attractivité des postes, il est impératif de ramener le Ministère de l'Éducation nationale à la raison. Il en va de la stabilité du réseau AEFE. Ces questions auraient dû être au cœur des préoccupations de l'Agence depuis des années. **La FSU vous alerte de longue date, il est urgent de répondre aux personnels.**

La FSU exprime aussi ses craintes concernant les échéances à venir :

- en premier lieu, la rentrée avec des postes non pourvus et la difficulté qu'auront certains personnels à être devant leurs élèves pour des raisons sanitaires ;
- ensuite, les élections professionnelles : les choix opérés par l'Agence et le retard pris augurent mal de leur bon déroulement ;
- enfin, la conférence sur l'enseignement français à l'étranger qui devrait se tenir à la rentrée, dans le contexte politique actuel, sera sans doute saisie par les détracteurs ou détractrices de l'Agence pour mettre à mal le service public d'éducation à l'étranger.

Pour faire face à tous les enjeux qui attendent l'Agence l'année scolaire prochaine, **les personnels de centrale** seront encore lourdement mis à contribution après une année déjà particulièrement difficile.

Pour **les personnels du réseau**, l'année scolaire qui s'annonce sera encore bien compliquée.

Encore plus cette année, à toutes et à tous, la FSU souhaite de bons congés d'été.